



Emission de parts nouvelles 2009

Le Conseil d'administration de la Direction de Immo Helvetic a décidé le 19 février 2009 de procéder à une nouvelle émission de **maximum 400 000 parts de Immo Helvetic**. Suite à cette opération, le nombre des parts de ce fonds en circulation s'élèvera à maximum 2'000'000.

Ces parts nouvelles sont offertes en souscription aux détenteurs de parts Immo Helvetic du **4 au 8 mai 2009**, midi, aux conditions suivantes:

Type Best-Effort :	Cette émission est du type Best-Effort. La direction détermine le nombre effectif de parts à émettre à l'échéance du délai de souscription, en fonction des souscriptions enregistrées. L'émission de nouvelles parts reste plafonné à 400'000 parts. Si le nombre maximal de parts n'est pas souscrit à la fin du délai de souscription, la proportion et le prix du droit de souscription seront adaptés en conséquence.
Proportion:	Pour cette émission de 400'000 parts (maximum), quatre anciennes parts donnent le droit de souscrire une nouvelle part. La proportion définitive sera déterminée à l'échéance du délai de souscription, en fonction des souscriptions enregistrées, et communiquées par la direction du fonds le 20 mai 2009.
Prix de souscription:	CHF 158.- net la part Le prix de souscription se base sur la valeur d'inventaire, définie par nos spécialistes.
Droit de souscription:	Coupon n° 53 des parts anciennes resp. certificat de souscription
Exercice du droit de souscription:	L'exercice du droit de souscription s'effectue contre remise du coupon n° 53 des parts anciennes auprès d'une succursale de la Banque Sarasin & Cie SA.
Négoce du droit de souscription:	Les droits de souscription ne seront pas négociés en bourse. Un prix unitaire (valeur 29 mai 2009) pour l'achat et la vente de droits de souscription sera fixé sur la base des cours moyens des parts Immo Helvetic durant la période du 4 au 8 mai 2009 à la Bourse Suisse (SIX Swiss Exchange). Si aucun cours payé n'est disponible pour une journée, il sera remplacé par la moyenne des cours d'achat et de vente. Le prix de souscription sera arrondi à 5 centimes près.
Cotation ex:	4 mai 2009
Droit au dividende:	Les parts nouvelles ont droit au dividende 2009 dans sa totalité. Le versement du dividende de l'exercice 2009 sera effectué fin avril 2010.
Libération:	29 mai 2009
Livraison des titres:	Les parts nouvelles se présentent sous la forme d'un certificat global. La livraison physique des certificats peut être toutefois demandée moyennant les frais usuels de mise à disposition.
Cotation:	La cotation des nouvelles parts sera demandée sur le segment des placements collectifs de capitaux de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange).

Berne, le 4 mai 2009

La Direction du fonds

BERNINVEST SA
Speichergasse 7, 3001 Berne

Numéros de valeur: Parts
Droit (coupon n° 53)

Zurich, le 4 mai 2009

La Banque dépositaire

Banque Sarasin & Cie SA

277.010 ISIN CH0002770102
4.691.811 ISIN CH0046918113

La présente annonce ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 CO, mais est seulement destinée à annoncer de l'émission en question. Le prospectus détaillé en langue allemande, qui seul fait foi pour une admission en Bourse, peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire du fonds ou de la Banque Sarasin & Cie SA. Il est également possible de se procurer le rapport annuel 2008 auprès du gestionnaire du fonds et de la banque dépositaire.